

# Aides Sociales / Infos saison 2023-2024



## Pour des infos sur le Pass'Sport :

[Pratique sportive - Le Pass'Sport renouvelé pour la saison 2023-2024 | Service-public.fr](#)

### Comment en profiter ?

L'adhésion se fait en deux temps :

*Réception d'un code individuel*

**Bénéficiaires de l'ARS, de l'AEEH ou de l'AAH :** vous recevrez **cet été** un email du ministère des Sports vous annonçant que votre enfant ou vous-même êtes éligible au Pass'Sport (le bénéficiaire figure dans l'objet du message) et vous transmettant le **code individuel Pass'Sport**.

**Étudiants éligibles :** vous recevrez en **septembre-octobre**, via un email du ministère des Sports également, votre code individuel Pass'Sport.

*Présentation du code dans la structure choisie*

Vous pourrez ensuite vous rendre dans la structure sportive éligible de votre choix et présenter votre code Pass'Sport pour obtenir **50 € de déduction immédiate sur les frais d'inscription**.

## Pour des infos sur les Coupons Sport du département d'Ille-et-Vilaine :

[Le coupon sport : un coup de pouce pour inscrire vos enfants dans un club sportif | Département Ille et Vilaine \(ille-et-vilaine.fr\)](#)

### Qui peut en bénéficier ?

Pour bénéficier des coupons sport, vous devez remplir les conditions suivantes :

- Vous devez être bénéficiaire de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) 2023-2024 (attestation adressée par votre CAF au mois d'août 2023 pour l'année scolaire 2023-2024 ou par la MSA)
- Votre enfant doit être inscrit à un club agréé par le Ministère des sports et affilié à l'[Agence nationale pour les chèques vacances](#) (renseignez-vous directement auprès de votre association sportive).
- Votre enfant doit être né entre 2008 et 2012

### Montant de l'aide

Pour un coût d'adhésion et de licence compris entre 45€ et 90 €, le jeune a droit à un coupon sport de 20 €.

Si ce coût est supérieur à 91 €, deux coupons sport sont octroyés, soit 40 €.